UE 801 – Master « Philosophies allemande et française : genèses, devenirs »

Consignes pour l'UE de rédaction du mémoire de Master 1 TEXTE MIS A JOUR EN OCTOBRE 2018

## 1) PRESENTATION GENERALE DE L'UE 801

Cette UE consiste en une <u>initiation à la recherche</u>, dont le contenu doit correspondre à vos intérêts philosophiques et à la rédaction du mémoire que vous projetez de réaliser en 2ème année de master. De ce mémoire, le projet qui vous est demandé cette année doit être l'amorce et le terrain préparatoire.

## 2) COMPOSITION DU MEMOIRE DE M1

Il se compose d'un document de 40 000 à 90 000 signes espaces compris, ce qui est équivalent à (grosso modo) 15 à 35 pages en interligne 1.5. En fonction des consignes que vous donnera votre directeur ou directrice de mémoire (voir point 3), votre mémoire comportera un ou plusieurs des éléments suivants :

I/ Le principal : une **introduction générale** au mémoire dont la rédaction développée fera l'objet de votre travail en seconde année. Cette introduction doit, en une vingtaine de pages,

- 1) en développer la problématique générale, les enjeux, la méthode ;
- 2) indiquer le corpus principal des textes que vous y analyserez, ou sur lesquels vous appuierez votre réflexion ;
- 3) enfin, si vos lectures sont déjà suffisamment avancées sur ce plan, signaler le champ de débats ou d'interprétations déjà existants dans lequel votre projet de mémoire prend son sens (s'agit-il d'analyser un texte selon vous peu fréquenté par les commentateurs ? S'agit-il de prendre parti dans un débat entre plusieurs interprétations d'une même oeuvre ? Ou encore de confronter plusieurs philosophes autour d'un problème qu'ils ont traité différemment ? etc.).

II/ Un **plan argumenté** du mémoire projeté pour l'an prochain. Il va de soi que ce plan n'est pas gravé dans le marbre, et pourra être amendé, modifié, précisé au fil de la rédaction du mémoire durant la 2nde année. Mais dès maintenant il s'agit ici d'en dégager a minima les grandes lignes et d'en expliquer la progression et la cohérence d'ensemble.

III/ Enfin, une **bibliographie raisonnée**: il s'agit ici de dresser un premier repérage des ouvrages sur lesquels vous comptez vous appuyer, soit (et c'est mieux) que vous les ayez déjà lus, soit que vous en ayez le projet dans les prochains temps. Mais une bibliographie *raisonnée* signifie qu'elle ne doit pas se borner à énumérer des références d'ouvrages et d'articles juxtaposés sans ordre ni raison. Cette bibliographie, pour avoir un sens pour votre lecteur, doit donc être, d'abord, hiérarchisée (par exemple par la distinction de rubriques : A/ Corpus principal pour votre réflexion; B/ commentaire ou "littérature secondaire" sur votre/vos auteurs et/ou sur votre thème de réflexion; C/ autres références que vous consulterez pour des compléments d'information sur un point plus local de votre mémoire). Cette bibliographie doit également être justifiée : au moins pour les ouvrages principaux sur lesquels vous vous appuierez, votre lecteur doit pouvoir comprendre pourquoi vous convoquerez ces références-ci plutôt que d'autres, qu'est-ce que vous en attendez, quelles questions vous comptez leur adresser.

Par ailleurs, veillez à indiquer les références que vous citez dans votre mémoire de M1 en respectant les conventions bibliographiques couramment admises. Vous pouvez sur ce point vous référer aux instructions concernant le mémoire de M2, p. 7 et 8 des consignes disponibles sur le site web du département : <a href="http://philosophie.univ-">http://philosophie.univ-</a>

tlse2.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID FICHIER=1317125454750

## 3) SUPERVISION ET EVALUATION DU PROJET

I/ Le mémoire de M1 se fait sous la direction d'un.e enseignant.e du département, qui dirigera également votre mémoire de M2. C'est auprès de cet.te enseignant.e que vous pourrez demander de l'aide, des conseils bibliographiques ou méthodologiques, faire lire des ébauches préparatoires de votre projet etc. C'est à vous de le solliciter, en fonction de l'adéquation entre votre thème de recherche et les champs de spécialité de vos enseignants. Pour que vous ailliez le temps de mûrir votre projet, il est indispensable que vous contactiez

votre directeur ou directrice mémoire avant la fin du premier semestre, et que vous remplissiez avec elle ou lui <u>le formulaire de dépôt d'un sujet de mémoire</u>.

II/ L'évaluation du dossier se fera sur la base de sa lecture par votre directeur-trice, suivi d'un entretien qui se déroulera au mois de juin. La date de cet entretien sera convenue entre vous et votre directeur-trice (la date limite pour la remise administrative des notes tournant chaque année aux alentours du 25 juin). Mais cela suppose naturellement que vous lui ayez rendu votre projet avant, pour qu'il ait eu le temps d'en prendre connaissance. Tenez compte du fait que vous êtes assez nombreux, et que les enseignants du département auront chacun plusieurs dossiers à lire. Ce qui exclut des remises de dossier en dernière minute! En tout état de cause comptez une remise de votre mémoire de M1 à la fin mai. Nota Bene: L'entretien doit avoir lieu avant les vacances d'été, car il n'y a pas de session de septembre pour l'UE 801 (cette session étant désormais réservée pour les seuls mémoires achevés au terme du M2).